

GR® 57 Tour de la Haute-Clarée

Briançonnais



Refuge du Chardonnet (CDRP05)



Ce parcours de haute altitude, aux paysages époustouflants, est réalisable en 6 jours et mène de refuge en refuge. Il fait découvrir le massif du Thabor et des Cerces ainsi que la vallée de la Clarée. 13 cols entre 2200 m et 2900 m d'altitude se succèdent et le point culminant de ce tour, le fameux Mont Thabor, culmine à 3178 m d'altitude.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 jours

Longueur : 87.8 km

Dénivelé positif : 5471 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Col et sommet, Eau, Refuge

Itinéraire

Départ : Névache

Arrivée : Névache

Balisage :  GR

Communes : 1. Névache

2. Le Monétier-les-Bains

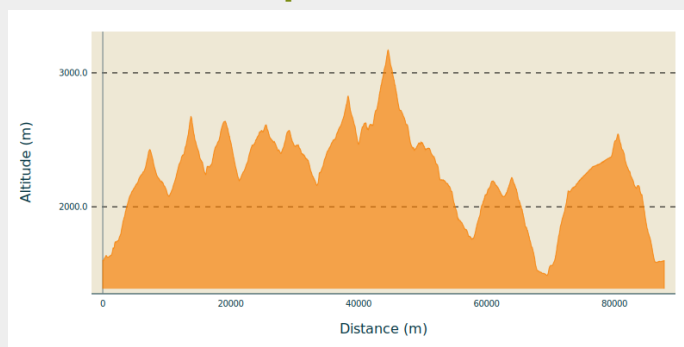
3. Valloire

4. Modane

5. Val-des-Prés

6. La Salle-les-Alpes

Profil altimétrique



Altitude min 1489 m Altitude max 3159 m

Cette itinérance de 75 km frôle l'Italie et la Savoie. Son temps fort est l'ascension du Mont Thabor, offrant un panorama à 360° sur les glaciers du Parc National des Ecrins, les sommets italiens et de la Savoie.

Les particularités de ce tour sont ses multiples refuges, lacs et cols d'altitude qui croisent la route du randonneur.

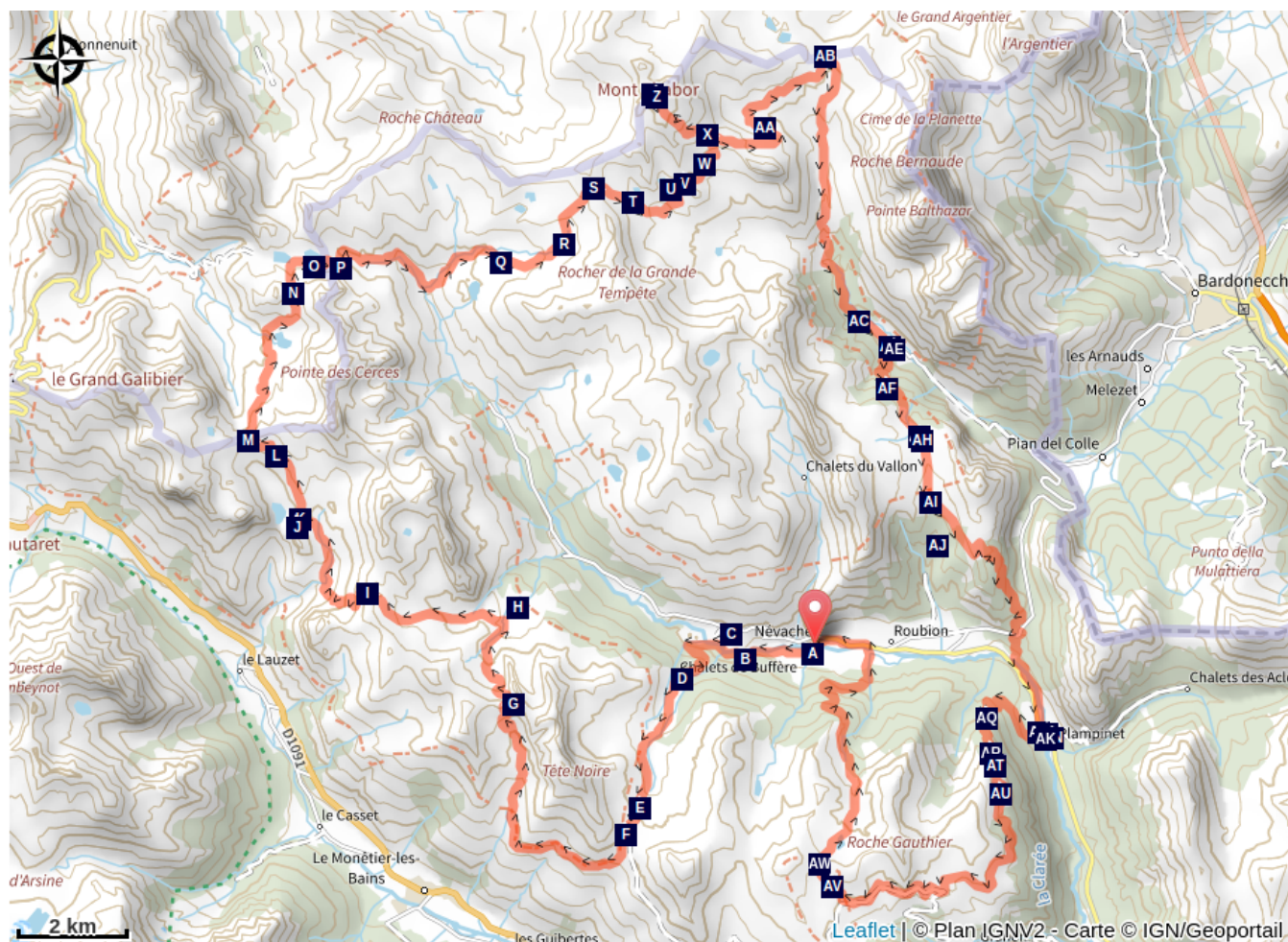
Au départ de Névache, le GR® 57 part faire le tour du massif des Cerces et croise de multiples lacs et refuges (refuge Buffère, refuge du Chardonnet, Refuge la Halte de Roche Robert, Refuge des Drayères). L'ascension vers le Col des Muandes et des Méandes mène juste au pied du fameux Mont Thabor (réalisable par le GR en A/R depuis le Col des Méandes). Son ascension est lunaire et son panorama grandiose. La suite du tour s'effectue par la Vallée Etroite. Dès le Refuge du Mont Thabor, l'itinéraire descend vers les Granges de la Vallée Etroite et ses refuges (Refuge I Re Magi, Refuge Terzo Alpini) puis remonte au Col des Thures dans les alpages. Le sentier part vers Plampinet, point le plus bas de la boucle (1482 m) et contourne un dernier massif pour passer le Col de l'Oule afin de revenir à Névache.



Étapes :

- 1.** Etape 1 : Névache - Refuge du Chardonnet
16.5 km / 1412 m D+ / 6 h 30
- 2.** Etape 2 : Refuge du Chardonnet - Refuge des Drayères
17.7 km / 1004 m D+ / 5 h 30
- 3.** Etape 3 : Refuge des Drayères - Refuge du Thabor
14.8 km / 1059 m D+ / 7 h
- 4.** Etape 4 : Refuge du Mont Thabor - Les Granges de la Vallée Etroite
7.7 km / 1 m D+ / 4 h
- 5.** Etape 5 : Les Granges de la Vallée Etroite - Plampinet
11.6 km / 567 m D+ / 4 h
- 6.** Etape 6 : Plampinet - Névache
18.6 km / 1077 m D+ / 6 h 30

Sur votre chemin...



La Clarée (A)

~~~~~ Chapelle Sainte Barbe (C)

Ancien ouvrage militaire (E)

Col de Roche Noire (G)

Col du Chardonnet (I)

Chalet pastoral du Clot d'Ane (K)

Col de la Ponsonnière (M)

Cascade (B)

~~~~~ Chapelle Saint Ignace (D)

Col de Buffère (F)

Fontaine (H)

Point de vue (J)

Lac de la Ponsonnière (L)

Col des Cerces (N)

Toutes les infos pratiques

☆ Les Emblématiques

⚠ Recommandations

- Période conseillée : juillet, août, septembre (vérifier l'enneigement et les périodes d'ouverture des refuges).
- Plusieurs passages vertigineux (prudence).
- Les conditions météorologiques peuvent changer rapidement, renseignez-vous sur la météo avant votre départ.
- Possibilité de doubler une étape en faisant l'étape 4 et 5 dans la même journée (environ 8h de marche).
- Les sentiers de Grande randonnée, GR® et GR Pays® sont des marques déposées ainsi que les marques de couleur blanc/rouge et jaune/rouge. Nul ne peut les utiliser sans autorisation de la FFRandonnée. Les tracés reproduits sur ce site sont des créations spécialement réalisées par [le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Hautes-Alpes](#). Leur reproduction est interdite sans autorisation expresse de la Fédération.

Comment venir ?

Transports

- **Autocars RESALP** (ligne Briançon > Montgenèvre / ligne Oulx > Montgenèvre) : www.autocars-resalp.com
- **Navettes Linkbus** (ligne Turin > Caselle > Montgenèvre) : www.linkbus-alps.com
- **Navettes blanches** (Marseille > Briançon et ligne régulière Briançon > Mongenèvre) : www.info-ler.fr
- **Navette estivale de la Haute Vallée de la Clarée** (uniquement durant la haute saison) : www.nevache-tourisme.fr
- **Gare SNCF de Briançon** (depuis Valence, Grenoble, Marseille ou par la ligne de nuit Paris-Briançon), **Gare de Oulx TGV**, **Gare TGV de Bardonecchia**
- **Aéroports les plus proches** : Turin Caselle (à 1h30), Milano Malpensa (à 3h), Lyon -Saint Exupéry ou Marseille Marignane.

Accès routier

- Depuis Gap (106 km), prendre la RN 94 jusqu'à Briançon. A la Vachette, se diriger vers la Vallée de la Clarée puis rejoindre Néevache (Ville Haute)

- Depuis Grenoble (135 km), suivre la RN 91 (via Bourg-d'Oisans) ou passer par la vallée de la Maurienne
- Accès possibles par l'Italie (via Bardonecchia).

Parking conseillé

Parking Ville Haute, Névache

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3300m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3360m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3000m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

***i* Lieux de renseignement**

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Hautes-Alpes

13 avenue du Maréchal Foch, 05000 GAP
Tel : 04 92 53 65 11
<http://www.ffrandonnee05.net/>



Sur votre chemin...



La Clarée (A)

La Clarée prend sa source sous le seuil des Rochilles, au niveau du lac de la Clarée à 2 433 m d'altitude jusqu'à sa confluence avec la Durance, 32 km plus bas, au pont des Amoureux, juste avant la Vachette.

Au fur et à mesure de sa course le petit torrent se fraye un chemin à travers les reliefs. D'abord très étroit, le lit de la future rivière s'élargit. Les dépressions du lit provoquent mouvements d'eau, tourbillons, rapides et cascades dont la plus emblématique se trouve à Fontcouverte (6 km après Névache).

Repaires des truites fario, cette rivière d'argent, aux eaux sans pareil est le paradis des pêcheurs. Elle figure parmi les rivières les plus poissonneuses et les plus captivantes qui soient. Beaucoup la classe comme « La » rivière des Hautes-Alpes.

Source : www.nevache-tourisme.fr

Crédit photo : CDRP05



Cascade (B)

Longer les rives de la Clarée et admirer la cascade de Débaret.

Crédit photo : CDRP05



~~~~ Chapelle Sainte Barbe (C)

Petite chapelle située dans la vallée de la Clarée, à Lacou.

Crédit photo : CDRP05



~~~~ Chapelle Saint Ignace (D)

A proximité du Refuge de Buffère se trouve la chapelle St Ignace. Celle ci a été restaurée. Peintures et inscriptions se trouvent à l'intérieur.

Crédit photo : CDRP05



Ancien ouvrage militaire (E)

Dès la fin du XVII^e siècle, le col de Buffère devient un lieu stratégique pour la défense de Briançon. Les ouvrages militaires s'y succèdent jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il existe encore plusieurs constructions de ce type dans ce secteur comme en témoigne cette ruine.

Crédit photo : CDRP05



Col de Buffère (F)

Ce col est un lieu historique (ouvrage d'infanterie) mais aussi un point de vue incontournable sur la vallée de la Guisane et sur le massif des Écrins.

Crédit photo : CDRP05



Col de Roche Noire (G)

Dans un environnement sauvage et préservé, le Col de Roche Noire offre un beau point de vue sur les Ecrins, en particulier sur le Grand Galibier.

Crédit photo : CDRP05



Fontaine (H)

Juste à côté du Refuge du Chardonnet se trouve une fontaine, idéale pour se réapprovisionner en eau avant de repartir sur le sentier.

Crédit photo : CDRP05



Col du Chardonnet (I)

Son panorama est à couper le souffle, offrant une vue sur le Col du Lautaret, les Ecrins, les glaciers alentours et les chalets de l'Alpe du Lauzet en contre bas. Le Col du Chardonnet s'élève à 2638 m.

Crédit photo : CDRP05



Point de vue (J)

Le panorama depuis le Clos de l'Ane (2440 m) est incontournable. Le sentier domine le Grand Lac et son eau turquoise, juste au pied des falaises de Roche Colombe.

Crédit photo : CDRP05



Chalet pastoral du Clot d'Ane (K)

Cette cabane est réservée au berger pour l'estive. Une fontaine se trouve à proximité. Ce lieu permet de profiter d'un superbe panorama sur le Grand Lac.

Crédit photo : CDRP05



Lac de la Ponsonnière (L)

Juste sous le Col de la Ponsonnière se trouve le lac du même nom (à 2560 m d'altitude). Il se situe dans les alpages et offre un point de vue intéressant sur le vallon dominant le Grand Lac.

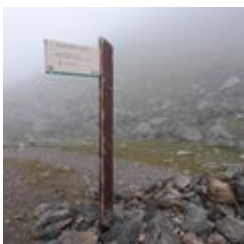
Crédit photo : CDRP05



Col de la Ponsonnière (M)

Le Col de la Ponsonnière (2613 m) offre une très belle vue sur le vallon du Grand Lac, vallon qui donne lui-même sur la Vallée de la Guisane.

Crédit photo : CDRP05



Col des Cerces (N)

Entre paturages et pierriers se trouve le Col des Cerces, culminant à 2574 m d'altitude.

Crédit photo : CDRP05